

SCOT De Gascogne

De: SCoT de Gascogne <contact@scotdegascogne.com>
Envoyé: vendredi 23 septembre 2022 13:16
À: SCOT De Gascogne
Objet: Enquête publique du SCoT de Gascogne
Pièces jointes: 632d95626b8f0-Enquête publique SCoT 230922.pdf

Vous avez un nouveau message :

Anonymat

Nom	Confédération paysanne	Prénom	du Gers
Adresse	56 avenue des Pyrénées		
Code postal	32000	Ville	Auch
Téléphone	0562053037		
E-mail	contact@gers-confederationpaysanne.fr		

Le SCOT de Gascogne n'amène pas de réponse au projet de développement de l'agriculture paysanne défendue par la Confédération Paysanne.

Nous ne sommes pas d'accord avec le projet énergétique du territoire notamment sur l'agrivoltaïsme et la méthanisation, tel qu'il se dessine.

Les terres doivent être protégées de l'artificialisation, et la biodiversité préservée.

L'agriculture doit d'abord garantir une alimentation de qualité à nos concitoyens en protégeant leur santé tout en assurant un revenu décent à ses paysans et ses travailleurs.

La ressource en eau est un bien commun qui doit d'abord servir un modèle agricole résilient. Celui-ci doit se développer avec de plus petites structures et plus de paysans, avec des pratiques respectueuses de l'environnement et du bien-être animal.

Ce message a été généré automatiquement depuis le site internet <https://www.scotdegascogne.com>



CONFEDERATION PAYSANNE DU GERS

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Auch le 23 septembre 2022

Contribution à l'enquête publique du SCoT de Gascogne

Le SCOT de Gascogne n'amène pas de réponse au projet de développement de l'agriculture paysanne défendue par la Confédération Paysanne.

Nous ne sommes pas d'accord avec le projet énergétique du territoire notamment sur l'agrivoltaïsme et la méthanisation, tel qu'il se dessine.

Les terres doivent être protégées de l'artificialisation, et la biodiversité préservée.

L'agriculture doit d'abord garantir une alimentation de qualité à nos concitoyens en protégeant leur santé tout en assurant un revenu décent à ses paysans et ses travailleurs.

La ressource en eau est un bien commun qui doit d'abord servir un modèle agricole résilient. Celui-ci doit se développer avec de plus petites structures et plus de paysans, avec des pratiques respectueuses de l'environnement et du bien-être animal.

Pour Le comité départemental

Sylvie COLAS

co-porte-parole